



Plateforme des
ONG Françaises
pour la Palestine

شبكة المنظمات الفرنسية
من أجل فلسطين

AGRICULTURE

CHIFFRES-CLÉS 2015

Près de 63% des terres agricoles palestiniennes sont localisées en zone C, la plupart dans la vallée du Jourdain, contrôlée presque exclusivement par Israël.

La répartition des produits agricoles palestiniens :

64% sont des arbres fruitiers (oliviers, mais aussi dattes, raisins, agrumes, bananes)

24% des céréales

12% des légumes

Les Palestiniens pratiquent aussi de petits élevages (volailles, chèvres, bœufs).

Près de la moitié des terres cultivées en Palestine sont consacrées à la production d'olives.

L'industrie de l'huile d'olive représente ¼ du produit brut de l'agriculture palestinienne et fait vivre 100 000 familles.

Un marché confisqué par les colonies agricoles

Chaque année, 500 millions de dollars de produits des colonies, pour la plupart agricoles, inondent le marché palestinien, et les colons israéliens exportent 285 millions de dollars de produits agricoles vers l'Europe alors que les Palestiniens en exportent seulement 19 millions.

Au total, en 2013 les exportations agricoles des Palestiniens ont rapporté 58 millions de dollars.

La production agricole est passée de 50% en 1968 à 4,9% du PIB en 2013.

La part de l'agriculture dans l'emploi diminue ; elle contribue aujourd'hui environ à 10,5% des emplois.

L'impossibilité pour la Palestine de déployer des activités économiques sur les terres cultivables colonisées entraîne, selon la Banque mondiale, un manque à gagner d'environ 3,4 milliards de dollars.

Plus de 1 000 enfants travaillent dans les colonies agricoles israéliennes ; le nombre variant selon les saisons. Au plus haut point de la récolte, ils peuvent travailler 12 heures par jour, dans des conditions très difficiles.

Plus de 60% des dattes vendues en Israël sont produites dans la partie occupée de la vallée du Jourdain. Consultez les chiffres-clés sur la vallée du Jourdain.

« A stolen yield » (un rendement volé), l'infographie en anglais de Visualizing Palestine.

Un accès restreint aux terres agricoles

Près de [90 communautés](#) palestiniennes de Cisjordanie ont des terres à l'intérieur ou à proximité de [55 colonies](#) et avant-postes. Ils n'y ont accès que par une coordination préalable (« *prior coordination* ») avec les autorités israéliennes, qui est en outre restreinte à la récolte des olives.

Les agriculteurs palestiniens possédant des terres situées entre le Mur et la Ligne verte sont aussi restreints par un régime de permis. Ces quatre dernières années, [50%](#) des demandes de permis ont été rejetées.

Pour ceux qui en obtiennent un, [81 « portes »](#) permettent le passage vers les terres palestiniennes situées entre le Mur et la ligne verte, dont 63 seulement ouvertes lors de la récolte des olives (1 mois et demi dans l'année).

Le manque de ressources

Les restrictions israéliennes sur l'importation d'engrais en Palestine entraînent une perte de la productivité agricole se situant entre [20% et 33%](#).

En raison des faibles quantités d'eau disponible pour les agriculteurs Palestiniens, seulement [6,8%](#) de la terre cultivée en Cisjordanie est irriguée.

Les Israéliens consomment au moins [10 fois plus](#) d'eau pour leur agriculture que les Palestiniens.

Consultez les chiffres-clés sur [l'eau](#).

Le secteur agricole attaqué

En 2013, la politique israélienne et les attaques sur le secteur agricole auraient causé la perte de [9 millions de dollars](#) à l'agriculture palestinienne. [65%](#) sont causés par l'armée, 35% par les colons, certains étant sous protection de l'armée.

En 2014, près de [10 600 oliviers](#) ont été vandalisés par des colons israéliens. Depuis 1967, plus de [800 000](#) oliviers auraient été déracinés.

A voir : « [Déracinés](#) », l'infographie de *VisualizingPalestine*.

A cause du régime de permis notamment, les structures agricoles sont sous le coup de menaces de démolition. En 2013, [371](#) structures ont été démolies.

Une loi de l'empire ottoman, reprise par Israël à son compte, dispose que tout terrain non cultivée [3 années d'affilée](#) est considéré abandonné et donc revient à l'Etat.

Sources :

Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (Aurdip)

Centre national de coopération au développement (CNCD)

Ewash (Emergency Water Sanitation and Hygiene in the occupied Palestinian territory)

FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme)

Human Rights Watch

Ma'an News Agency

Nations unies

Palestine News Network

Palestinian Agricultural Development Association (PARC)

Radio France Internationale

Visualizingpalestine.org

Whoprofits.org